

## AU CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

## Préavis No 8/82

Concerne: demande de crédit de Frs. 34'085. -- pour gravillonnage des

routes communales.

Municipal responsable: M. Jean-Claude BRAUCH

Monsieur le Président, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Comme vous avez pu le remarquer, certaines de nos routes ont besoin d'être entretenues, vu l'usure provoquée par les ans.

Pour ce faire, nous avons choisi le gravillonnage, moyen sûr, durable et nettement moins coûteux que la pose d'un tapis.

Pour cette année, les troncons suivants ont été retenus:

La Bossière	2150 m2		
Rte de Bénex	3200 m2		
Ch. des Morettes	1380 m2		
Ch. de Bellevue	350 m2		
Sentier de Bellevue	350 m2		
Ch. Bois-de-Craux	2150 m2		
(Gagnebin)	weap department of the property of the second		
soit	9580 m2 à Frs.	3.25 = Frs.	31'135

# Plus-value pour ch. Bois-de-Craux

	Renforcement des	bandes de	roulement	1700	m2	à	Frs.	3.50	=	Frs.	5	950
--	------------------	-----------	-----------	------	----	---	------	------	---	------	---	-----

Frs. 37'085.--

Participation de la SAPAN sur ch. Bois-de-Craux, ./. 3'000.-suite à leurs travaux :

Frs. 34'085.--Solde à notre charge

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, de prendre la décision suivante:

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

le préavis No 8/82 concernant une demande de crédit pour le gravillonnage de nos routes,

lu

le rapport de la commission chargée d'étudier cet

objet,

attendu que

ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre

du jour,

## DECIDE

1/

d'accorder un crédit de Frs. 34'085.-- pour le gravillonnage d'une partie de nos routes.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 17 mai 1982 pour être soumis au Conseil Communal de Prangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

, Le syndic

M. Jaccard

Le secrétaire

A. Badel